

Le Parc du Rocher vous souhaite une bonne et heureuse année 2006



Chers amis du Parc du Rocher,

Cette photo de notre Parc nous aide à prendre de la hauteur, au bord de ces fonds océans qui nous réjouissent tant chaque été, voire à chaque saison ... que cette joie baigne votre année, et vous garde en santé ...

Que vos promenades marines facilitées le long de la plage vous reposent les yeux, que l'ombre de nos pins se renouvelle et soit mieux protégée du feu, des chenilles etc. que nos enfants et petits enfants jouent et circulent en sécurité sur nos avenues ... et se baignent sans crainte au bord d'une plage bien repérée, près de bouchots enfin balisés ... Ces souhaits sont précisément la source des actions actuelles de notre Association.

Dans cet environnement agréable, notre priorité demeure : favoriser la convivialité qui nous est si chère et fait l'un des attraits de notre parc...

Je vous adresse, avec toute l'équipe qui anime l'Association, nos vœux les plus cordiaux pour l'année qui commence.

Raymond Pilet, président.



Promenades du bord de mer ... enrochement des Nolleaux ... sentier des douaniers

Lors de notre AG du 13 août dernier, nous avons demandé à M le Maire, de continuer le routin, au-dessus des enrochements des Nolleaux , de manière à permettre le passage des promeneurs à marée haute . Sa réponse nous avait alors renvoyés au sentier des douaniers dont la promotion correspond à un projet du Conseil Général de Vendée pour 2006. Nous avons donc pris contact avec le Conseil Général : ce dernier nous précise alors que son objectif est seulement d'améliorer la signalétique des bouts de sentiers déjà existants. C'est pourquoi, nous avons réitéré notre demande de combler ces 25 mètres manquants, lors de la 1^{ère} réunion des enveloppes de quartier le 5 octobre 2005. M le Maire nous a répondu que ce travail était de l'ordre des Affaires Maritimes. Nous sommes alors revenus à la charge, toutes les associations de parcs étant demandeuses en commun, lors de la réunion des présidents avec la mairie, le 22 octobre 2005, argumentant des centaines de mètres déjà réalisés le long du parc Clémenceau et en partie devant le parc des Nolleaux . Les présidents sont déterminés à suivre de près la réponse des pouvoirs publics dans les mois qui viennent.

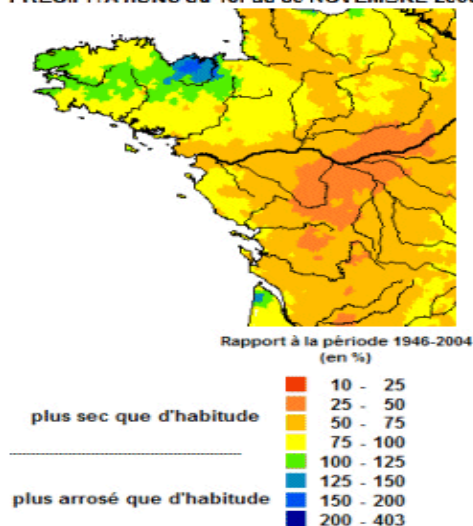
L'EAU et le FEU

L'EAU... un patrimoine à préserver... qui risque de nous manquer

Malgré une période de sécheresse encore d'actualité l'été 2005, le pire a pu être évité dans notre Département, qui n'aura jamais manqué d'eau potable. En ce début d'année 2006, si le niveau des barrages est bien remonté dans l'ensemble, l'état des ressources en eau en Vendée est loin d'être revenu à la normale.

Les restrictions d'eau en Vendée sont abrogées depuis le 16 décembre 2005 !

PRÉCIPITATIONS du 1er au 30 NOVEMBRE 2005



D'après données Météo France.

Malgré un mois d'octobre généreux en termes de précipitations, le mois de novembre aura, quant à lui, été bien plus avare. En effet, les hauteurs de pluies enregistrées sur les stations météo de Ste Gemme la Plaine et de Fontenay le Comte ont été sur ce mois bien inférieures à celles généralement constatées (60 mm contre une moyenne proche de 95 mm).

En lien direct avec la pluviométrie, les débits des cours d'eau ont nettement augmenté la première semaine de décembre mais ils sont ensuite redescendus en deçà des moyennes interannuelles : 0,5 m3 par sec. sur la Gde Maine à St Fulgent au lieu de 2,5 m3/s, ou encore 5 m3/s sur le Lay à Mareuil au lieu de 18 m3/s : sur la plupart des stations, pour la deuxième semaine de décembre, ce sont des débits 4 à 5 fois moindres que les valeurs moyennes interannuelles qui ont été enregistrées.

Les gestionnaires de barrages ont néanmoins profité des écoulements pour stocker l'eau et atteindre ainsi un taux global de remplissage des retenues de 55 % au 18 décembre. La barre des 50 % franchie, le Préfet a pris la décision de lever tous les arrêtés de restriction d'eau dans le département. Mais la situation est disparate car si l'Angle Guignard, la Bultière ou Rochereau stockent 69 à 70% de leur capacité totale, on passe à 28 ou 32 % pour Pierre Brune, Sorin ou La Vouraise.

De nouvelles ressources doivent être trouvées. Une mission assignée à Vendée Eau qui teste toutes les solutions possibles. D'ores et déjà, la construction d'un nouveau barrage sur l'Auzance est à l'étude. L'ouvrage permettra de fournir chaque année aux alentours de 5 Millions de mètres cubes sur la côte. De même, des forages sont en cours pour trouver des ressources en eaux souterraines du côté du massif granitique de La Roche.

Au-delà de ces objectifs, chacun de nous, consommateurs, doit prendre conscience que l'eau est rare et vitale, et donc, infiniment précieuse.

Le FEU..un autre élément de la nature ... un risque partagé par tous!

Vendredi matin 19 août, en pleine nuit, un pétard lancé dans une propriété de la 7è avenue serait à l'origine d'un incendie qui a généré des pertes importantes : matériel nautique, vélos, bâtiments annexes de la maison, volets plastiques.. et des pins. Fort heureusement, l'habitation n'a été que léchée par les flammes. En tous cas, la brande en clôture est apparue vraiment dangereuse, car estimée trop inflammable !

Les pompiers de la Tranche sur mer et les gendarmes se sont déplacés et, en attendant...

la solidarité entre tous les résidents du parc s'est instaurée. ..

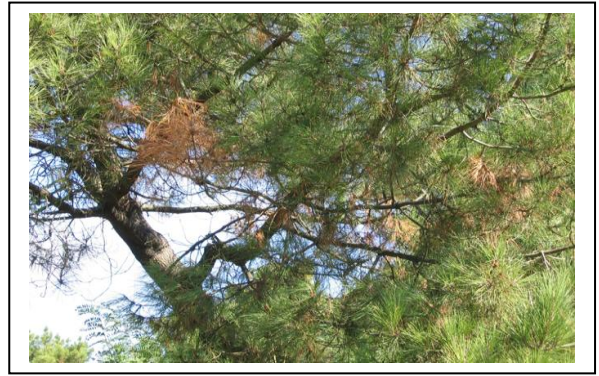
... il restera à étudier ensemble les préventions à développer le prochain été.

Sapeurs pompiers : appel aux volontaires sur la côte

Toujours présents quand on a besoin d'eux, ils concilient à la fois activité professionnelle et engagements personnels au service des populations. Les Sapeurs pompiers de Vendée rappellent que globalement ils ne sont pas confrontés à un problème de recrutement mais que la zone littorale pose plus de difficultés.... Peu de jeunes s'y installent or les volontaires doivent résider à environ 7 minutes d'un centre de secours. Notons avec plaisir que l'un des résidents à l'année de notre parc est l'un de ces jeunes sapeurs pompiers actifs

L'ombre des pins ... une richesse commune qui demande des soins particuliers !

Le massif forestier de la Grière, qui entoure notre parc, est l'un des chantiers actuels de la Municipalité en liaison avec l'ONF. Ces pins vieillissent et leur renouvellement devient une priorité. *La Tranche Magazine* de juin dernier y a consacré 3 pages instructives. Lors de la dernière réunion des présidents, M le Maire nous a informés du déroulement de ce projet de régénération. Le cordon forestier communal de 1km400, comme prévu, va être dégagé de ses pins les plus âgés, et nettoyé ... les jeunes sujets vont être privilégiés et une clôture neuve va en défendre l'accès. Ce travail, sous le contrôle



de l'ONF, sera sous traité par appel d'offre, fin janvier. Selon le responsable ONF que nous venons de contacter, il sera jumelé avec un projet pédagogique sur la régénération de la forêt pour y intéresser les scolaires, les associations etc. Les travaux devront être terminés pour le 30 avril de cette année.

Cette nécessité de renouveler les pins pour l'avenir de nos petits-enfants nous concerne également, dans nos propriétés privées. Des conseils sont toujours possibles près de l'ONF de Longeville (02 51 33 37 50) quant au diagnostic de nos arbres et à la manière de s'y prendre pour les régénérer. Pour les amateurs de net, la recherche pins maritimes sur Google est d'une richesse étonnante.

mais aussi...une richesse convoitée et menacée par les chenilles ...

Cet automne, ce fut l'envahissement, des cocons en haut des pins, puis en fin d'année des chenilles processionnaires dans nos terrains et sur nos avenues. Certains de nos adhérents résidents à l'année ont été littéralement agressés par les soies urticantes de ces chères bestioles. En conséquence de nombreuses demandes ont été faites, tant par des particuliers, que par nos associations, à la mairie. A la dernière réunion des présidents voilà les infos qui nous furent données : seules les zones allant du Maupas à la Terrière ont été traitées en 2005, la Grière n'étant pas cette année dans le périmètre couvert. Le choix des zones à traiter se fera par un vol d'hélicoptère programmé en décembre 2005 pour déterminer, à partir de la densité des cocons repérés, les surfaces à traiter en septembre 2006, par épandage aérien. Pour les années « sans » les particuliers qui veulent faire procéder à l'échenillage de leurs arbres, à partir du sol, peuvent se procurer en mairie, l'adresse des entreprises spécialisées en la matière : opération payante bien sûr. La difficulté c'est que les chenilles n'ont que faire des limites séparatives et que les propriétaires absents ne se rendent pas compte de l'urgence des mesures à prendre. Un sujet à voir à notre prochaine AG ! En attendant, une adresse utile :

SYNDICAT MIXTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN - M TESSON 02 51 47 70 61



Lutte contre la chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon nocturne dont la femelle a l'habitude de pondre ses œufs sur les aiguilles de pin, futur garde-manger de ses chenilles. Fâcheuse habitude de ce parasite qui a su trouver, en bordure des forêts du département, de nombreuses zones d'habitation. Un hébergement gênant car la propagation de ce parasite à proximité des habitations peut entraîner des désagréments cutanés, comme l'urticaire, chez les résidents. Mais l'émergence des papillons peut aussi provoquer des dégâts écologiques : imposants nids blancs qui affaiblissent le pin, aiguilles dévorées, mort des branches infestées... D'où ce traitement annuel du littoral, terrains, jardins mais aussi campings et espaces publics, chaque année, courant septembre.

L'épandage du littoral vendéen

Vingt-neuf communes du littoral, soit environ 1 500 hectares de terrain, sont aspergées chaque année de "Bacillus Thuringiensis", nom barbare désignant le produit biologique provoquant la mort des chenilles. Pendant une semaine, un hélicoptère se charge d'épandre le bacille avec précision, à partir d'une cartographie établie au préalable. "La cartographie informatique des zones à traiter est reliée au GPS de l'hélicoptère.

L'épandage est précis ; le pilote peut même voir sur son écran la progression du traitement en temps réel. Le seul risque reste la pluie qui lessiverait le produit et permettrait aux chenilles de survivre", explique M. Tesson, technicien à la FDGDON (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Hormis une pluie salvatrice, cette processionnaire du pin à l'appétit féroce n'a guère d'espoir de survivre au traitement et de finir ses jours en papillon. (extraits du site environnement du Conseil Général de Vendée).

sécurité côté Parc obtenue aux enveloppes de quartier

- les allées piétonnières seront fermées aux quads par un deuxième poteau en bois
- la longue boursoufflure due aux racines, au début de la 2è avenue, est réparée.
- le trottoir défoncé et l'avaloir comblé, au virage de l'étude notariale, seront restaurés.
- pose de 2 poteaux en bois, pour protéger de la circulation automobile, le parking de la 2è avenue, face au n°34

sécurité côté Mer obtenue aux enveloppes de quartier, ou prévue dans nos démarches.

- installation de panneaux indiquant le nom de la plage du Parc du Rocher et le numéro d'appel d'urgence des CRS sauveteurs.
- relance du dossier de balisage des bouchots côté plage, près de la direction des Affaires Maritimes.
- pour les propriétaires de bateau, mouillant à Ste Anne :
 - balisage de la sortie en mer, au travers des bouchots
 - aménagement d'un accès plus facile des annexes à la mer, sur le sable sec.
- installation d'un distributeur de sacs canins, en front de mer

sécurité et nouveauté des accès routiers

rond point du Maupas



vue de la future place jusqu'au garage du Maupas



partie esplanade en préparation

Le chantier de remaniement du rond-point avance à grands pas. Nos reporters sont allés sur place nous prêter leurs yeux. Vraisemblablement le chantier sera terminé courant mars, puisque l'ouverture de la piscine actuellement en construction, « l'Auniscéane », est prévue à cette période selon le site internet de la mairie de la Tranche. Un certain nombre de revêtements sont d'ores et déjà terminés.

La première impression visuelle de nos photographes renvoie à une réalisation qui devrait être assez esthétique.



vue à partir de l'avenue des tulipes en direction de la Roche sur Yon

Point important à signaler, et qui a fait l'objet d'un certain nombre d'inquiétudes de nos adhérents, le tronçon routier allant du nouvel ensemble en direction de la Roche sur Yon, passant devant le garage du Maupas (photo du bas), sera bien constitué de voies circulables dans les deux sens

Après l'étape du gros œuvre et des routes viendra celle des paysagistes, avec la création de la place plantée de pins d'Alep, qui sera un espace vert naturel sur le thème de la dune et de la forêt. On peut déjà repérer les amorces des futures allées réservées aux cycles et aux piétons qui borderont l'ensemble.

la route rétro littorale entre La Tranche et l'Aiguillon sera terminée pour cet été

La rocade La Tranche/l'Aiguillon, passant au nord de la Grière, aboutit actuellement juste avant l'Aiguillon, avec sa traversée incontournable. Pour l'été 2006, les 2,6 derniers kilomètres qui restaient à construire, arriveront sur la route de Saint Michel en l'Herm, direction Luçon, un bon kilomètre après l'Aiguillon. Ce sera toujours cela de gagné, soit en direction de La Rochelle, soit en direction de Luçon !

« Ce nouveau tracé qui prolonge la fameuse *route bleue* est aujourd'hui essentiel puisqu'il permet de passer d'une commune à l'autre sans utiliser les routes côtières ou traverser les centres-villes. Passant dans un secteur de marais, il a fait l'objet de mesures spécifiques de protection de la flore et de la faune avec la réalisation de traversées sous la voie, de dispositifs pour recueillir les eaux pluviales et de nombreux ouvrages hydrauliques. » *le journal de la Vendée* n°42 p 7.